

c'est sa mère qu'elle honorait. " Elle était bonne, simple et douce fille, " dit une amie de son enfance ; " point paresseuse, " ajoute un voisin : et elle travaillait de bon cœur, tantôt filant, jusque bien avant dans la nuit, aux côtés de sa mère, ou la remplaçant dans les soins du ménage, tantôt partageant les devoirs plus rudes de son père, pourvoyant à l'étable, allant aux champs, mettant la main, selon qu'il le voulait, à la herse, à la charrue, et quelquefois aussi gardant pour lui dans la prairie commune le troupeau du village, quand le tour en était venu.

" Bonne fille, " c'est le cri de tous ; honnête, chaste et sainte, parlant en toute simplicité, selon le précepte de l'Évangile : " Oui, non ; cela est, cela n'est pas. " — Sans manque, voilà tout ce qu'il lui arrivait d'ajouter à sa parole, pour en attester la vérité. Un pur rayon de l'amour divin illuminait cette vie si occupée, et donnait du charme à ses labeurs. Le petit jardin de la maison paternelle touchait au cimetière, qui est comme le jardin d'une église de village. Jeanne usait du voisinage pour aller à l'église le plus souvent qu'elle le pouvait : elle y goûtait une douceur extrême. On l'y voyait prosternée devant le crucifix, ou bien les mains jointes, les yeux levés vers l'image du Sauveur ou de la Vierge sa mère. Tous les matins, pendant le saint sacrifice, elle était au pied des autels ; et le soir, quand la cloche qui sonnait les complies la surprenait aux champs, elle s'agenouillait, et son âme s'élevait à Dieu. Elle se plaisait à entendre chaque soir ce commun appel à la prière. Quand le sonneur de l'église (on le sait de lui-même) venait à l'oublier, elle le reprenait, disant que ce n'était pas bien, et promettait de lui donner des gâteaux pour qu'il se montrât plus diligent. Elle ne se bornait pas aux devoirs que la religion prescrit à tout fidèle. Cette jeune fille, qui avait accompli de si grandes choses à dix-neuf ans, est tout entière à ces pratiques naïves de dévotion où les âmes simples et pures ont tant de charmes à se répandre. A moins d'une lieue au nord de Domremy, sur le penchant de l'un des côtes qui descendent vers le Meuse, il y